



## **Assemblée Générale du 18 septembre 2024**

### **Rapport de la présidence**

Durant l'année scolaire 2023-2024 l'APECC a rencontré à trois reprises la direction du collège afin de faire notamment le point sur les questions posées par les parents sur l'enseignement de l'informatique, sur l'ouverture de nouvelles options complémentaires, sur le maintien de la cafétéria du collège, sur l'amélioration de la cérémonie de remise des maturités et enfin sur le développement de la vie sociale et culturelle du collège en proposant l'organisation de soirées autour de l'exposition des œuvres réalisées par les élèves en art.

L'APECC a également rencontré pour la première fois, l'Association des maîtres du collège de Candolle. Nous avons pu longuement échanger, et il s'avère que nous partageons beaucoup d'objectifs communs, même si inévitablement nos points de vue divergent sur quelques points. Nous serons ravis de développer cette collaboration, et d'obtenir leur soutien pour développer certains de nos projets.

L'APECC s'est également rapprochée de l'Association des élèves, qu'elle a reçue. Les élèves nous ont fait part de leurs projets, et nous les avons encouragés en leur prodigant des conseils et en leur apportant un soutien financier en prenant en charge les frais liés à la sécurité lors de l'organisation de leur soirée annuelle.

Cette année encore l'APECC a poursuivi sa collaboration avec Caran d'Ache afin de créer un prix destiné à récompenser un/une élève en maturité option spécifique Art. Ce prix, doté d'une très belle boîte de crayons offerte par Caran

d'Ache d'une valeur de 380CHF ainsi que d'une contribution de 200CHF offerte par l'APECC, a été décerné pour la première fois, lors de la cérémonie de remise des maturités, à Melle Saghar Afzali.

C'est également à l'occasion de cette cérémonie qu'ont été offerts à tous les collégiens et collégiennes ayant obtenu leur maturité, ainsi qu'aux doyens, enseignants responsables de groupe et à la direction, un stylo bille Caran d'Ache, gravé.

Un certain nombre de projets ont été initiés durant cette année, et devraient, nous l'espérons, aboutir en 2024-2025. Il s'agit de l'organisation de soirées autour des œuvres d'Art et d'une verrée avec les parents. Nous avons bon espoir que ce projet se concrétise cette année avec l'arrivée d'un nouveau doyen.

Nous avons également commencé la refonte du site internet de l'APECC et espérons pouvoir vous proposer très vite un site à jour et plus dynamique. Nous souhaitons également mettre en place une newsletter 2 fois dans l'année afin de vous tenir au courant de nos actions et de nos ambitions.

L'APECC est membre de la Fapes 2 et à ce titre, participe activement à la procédure initiée auprès de la Cour de comptes, sur la question de l'utilisation et de la gestion de l'émolument de 60 francs pour frais de photocopies et fournitures scolaires, et dont le paiement est demandé chaque année aux familles d'élèves de l'ES2.

Il est malheureusement des points sur lesquels nous n'arrivons pas à obtenir satisfaction auprès de la direction du collège malgré nos demandes répétées chaque année : une meilleure organisation des soirées de rencontre entre les enseignants et les parents avec une inscription préalable informatiquement afin d'éviter les files d'attente inutiles, ainsi que l'annonce anticipée des libérations des élèves par le collège via les moyens de communication modernes.

Enfin, pour conclure, plus que jamais l'association a besoin de vos cotisations et de vos dons pour continuer à mener à bien ses objectifs.

Je remercie tous les membres du comité pour leur esprit d'initiative, leur intérêt et leur investissement qui permettent à l'APEC Candolle de mener à bien sa mission.

